Atelier n°6 : Visites régulières aux évêques

Animateur : Arnaud de Bertier, en charge de la mise en place des visites régulières aux évêques
Rapporteur : Patricia Crepy, Déléguée nationale « Conseil et conciliation / Emprise et dérives sectaires » à la CEF

Les questions abordées ont tourné autour de la méthodologie déployée par rapport à ces premières expériences de visites régulières aux évêques.

Voici les quelques points d'échange, qui consolident une vision très positive de ce qui a été vécu :

Fonctionnement des visites :

La visite sur place dure 4 jours, avec un trio de visiteurs. Les personnes sont reçues individuellement par 2 visiteurs, ce qui permet de comparer ensuite les différences de perception de ce qui est relaté.
L'évêque choisit 25 personnes que le trio de visiteurs va rencontrer. Il peut choisir seul, ou en consultant quelques personnes autour de lui, ou avec le conseil épiscopal. Une suggestion est de choisir aussi parmi les personnes rencontrées, des détracteurs, ou des personnes avec qui les relations ne sont pas fluides, ainsi que des personnes de la société civile locale, ou appartenant à d'autres Eglises chrétiennes. Les personnes sollicitées doivent savoir qu'elles n'auront pas nécessairement de retour ensuite. Il y a une vraie liberté de parole dans la rencontre, car les informations sont ensuite diluées, l'évêque ne sait pas qui a dit quoi.

Le temps de la visite est peu prenant pour l'évêque visité, il doit simplement prendre soin des visiteurs.

S'il y a des points de vue minoritaires, c'est le travail du trio de voir s'il faut en parler ou pas, en tous cas en termes de minorités. « Nous nous demandons si … ». Il peut y avoir des éléments non consensuels, il faut les faire apparaitre comme tels dans le rapport.

Le retour des visiteurs se fait uniquement à l'évêque, puisque la visite concerne sa façon d'exercer son ministère. L'évêque reçoit le rapport avant la visite, afin qu'il puisse réagir. Les visiteurs précisent oralement à l'évêque des éléments qui ne sont pas dans le rapport écrit.

Il appartient ensuite à l'évêque de décider ce qu'il en partage, et à qui. Il est totalement libre.

Les visiteurs :

Il est à noter que les évêques du Conseil permanent de la CEF ne font pas partie des potentiels visiteurs.

Le processus de recrutement des visiteurs se fait via les évêques, qui recommandent des personnes qu'ils connaissent, et en qui ils ont confiance. Il y a aussi des demandes à la CORREF. Puis les visiteurs sont validés par le Conseil permanent. En revanche, rien ne sera remonté au Conseil permanent par les visiteurs, bien qu'ils soient nommés par lui.

Les visiteurs ont les compétences nécessaires à ces visites. Ils sont formés juste avant de partir en visite, à la méthodologie propre à ces visites. Cette méthodologie a été créée et ajustée au fil de l'expérience des visites. Aujourd'hui, dans les trois visiteurs, il y en a toujours un qui a déjà expérimenté une visite.

Il faut qu'ils aient bien conscience qu'on ne peut pas tout savoir d'un diocèse en 4 jours. Ils doivent s'abstenir aussi de faire des recommandations à l'évêque, ce n'est pas leur rôle, ni de juger ou de donner des « bons points ».

Ils ont un devoir d'alerte en cas de manquement grave, qui sont bien listés : manquement dans la gestion des abus, un excès de fatigue avec un risque de burnout, des fortes tensions dans la gouvernance, et enfin une attitude de refus dans la réception du rapport. Cela ne fausse pas l'attitude de bienveillance et de gratuité de la visite, car c'est clair pour tous. Il y aurait vraiment besoin d'aide dans ces cas de manquement.

Intérêt de ces visites :

Quand on est évêque, on n'a aucun regard extérieur, sauf la visite ad limina et l'opinion publique diocésaine. Cela peut permettre d'avoir des garde-fous. Cela permet d'identifier des problèmes ou des « angles morts » avant que ces sujets ne se transforment en crises. C'est un regard sur la gouvernance de l'évêque. « On m'a dit ma manière de vivre mon ministère, ce qui touche aussi à ma personnalité ». Dans les échanges avec les prêtres, on n'a pas ce point de vue. Le rapport peut donner des points d'attente des prêtres par rapport à leur évêque.

Un diacre souligne qu'il a une expérience de 20 ans de coach, et que la solitude du manager est à redouter, tout comme dans l'entreprise.

Une personne travaillant dans une autre structure d'Eglise perçoit cela comme une forme avancée d'aide à la gouvernance, qui n'existe pas ailleurs. Il connait beaucoup d'exemples qui montrent qu'il y aurait besoin de ce type de modèle, qu'il trouve très éclairant.

Un évêque exprime l'idée que demander cette visite peut être modélisant pour les prêtres, car ils échangent entre eux à ce sujet, et cela peut préparer la relecture et l'accompagnement des prêtres. Cela peut jouer un rôle important dans la relation avec eux.

Ce regard fraternel extérieur est important pour entrer dans une innovation pastorale : par exemple, pour des presbyteriums minuscules, on tâtonne et on peut ajuster. Il y a de fait une réelle dimension pastorale dans ces visites, même si ce n'est pas l'objet premier.

Comment diffuser encore davantage cette proposition ?

Il est très important que cette proposition reste sur la base du volontariat. Les évêques ne joueront le jeu que s'ils sont habités par le désir d'avancer. Cela peut donner l'occasion à des

évêques de corriger le tir avant que cela n'aille mal. Dans le cadre d'un diocèse qui aurait des grosses difficultés, d'autres outils existent : visites pastorales, canoniques, fraternelles. L'idéal serait que ces visites se généralisent, sans être obligatoires. Il y a le « moment favorable » pour cela dans un diocèse. On imagine que la dynamique va se mettre en place, mais de toutes façons cela ne peut pas être imposé à un évêque, il s'agit plutôt de l'émergence d'une culture. Il faut que le terme lui-même de « visite régulière » entre dans la culture, que le principe en soit posé lors de la formation des jeunes évêques, ainsi que celui du mentorat.
Une régularité de 3 ans, puis 10 ans, pourrait être mise en place, pour vérifier que les choses prennent corps.

Communication au sujet de ces visites :

Il faut donner des explications de cette visite par exemple aux personnes travaillant à l'évêché, mais le reste de la communication est à la main de l'évêque, cela ne concerne pas l'ensemble des fidèles. L'un des évêques dit avoir communiqué au Conseil épiscopal, puis à l'ensemble du presbyterium.